

# ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

## 20 milliards de francs pour la " Baie des rois "

**GRÂCE** au succès de la levée sur le marché financier régional de cette somme par la société Façade maritime du champ triomphal (FMCT), une partie du projet devrait être livrée en août prochain.

Maxime Serge MIHINDOU  
Libreville/Gabon

**A** PRES plusieurs chronogrammes non tenus et le scepticisme de la

population quant à l'aboutissement de ce projet immobilier et touristique, la fameuse " Marina " de Libreville pourrait enfin sortir des dunes de sable qui s'amoncellent depuis 10 ans au front de mer de la capitale.

En effet, une partie de ce complexe surnommé " La baie des rois " devrait être livrée en août 2022. C'est, en tout cas, l'annonce faite par le ministre de l'Habitat et de l'Urbanisme, Olivier Nang Ekomie, lors de la dernière rencontre " des matinées du PAT".

Le membre du gouvernement a annoncé que la société Façade maritime du champ triomphal



Une vue de la maquette du projet de la Baie des rois.

(FMCT), filiale du Fonds gabonais d'investissements stratégiques (FGIS), a récemment levé sur le marché financier la somme de 20 milliards FCFA pour le développement de ce méga-projet. Lequel prévoit la construction à Libreville d'un quartier d'affaires, de logements,

d'établissements de loisirs, de commerces divers et d'espaces verts, sur une superficie de 40 hectares.

Les fonds ont été collectés auprès d'investisseurs locaux via deux emprunts obligataires verts " FMCT 2021-2026 " arrangés par Africa Bright Securities (ABS)

et rémunérés au taux annuel de 7,5 % brut sur une période de 5 ans, dont 2 de différé en capital. Ils vont contribuer notamment au financement des études et à la construction d'immeubles de bureaux, d'un hôtel et d'un centre de conférences sur le site de la Baie des Rois.

## Forêt: le Gabon et Suriname, pour une vision commune



Le ministre Lee White et son homologue du Suriname après paraphe de la lettre d'intention.

Styve Claudel ONDO MINKO  
Libreville/Gabon

**A** U terme de la visite de la délégation parlementaire de la République du Suriname au Gabon, les deux pays ont, par le truchement de leurs ministères en charge des Forêts, scellé leur coopération en la matière à travers une lettre d'intention paraphée le 18 mars dernier. L'objectif étant, entre autres, de renforcer leurs relations dans le domaine de la politique et de la législation forestière, de la gestion et de l'exploitation durables des forêts, de la conservation de la nature ainsi que des paiements pour la séquestration du carbone

forestier et autres services écosystémiques (PSE) délivrés par les forêts tropicales. Aussi, à travers cette lettre d'intention conjointe, les deux pays, qui possèdent chacun une forte couverture forestière – 93 % de couvert forestier au Suriname et 88 % au Gabon, ainsi qu'un faible taux de déforestation (moins de 0,1 % par an) –, s'engagent à travailler ensemble pour échanger des informations et des données sur la politique forestière, la gestion et l'exploitation durables des forêts. Mais aussi sur la gestion des aires protégées, le suivi et le contrôle des grumes, la suppression progressive des exportations de grumes et la certification forestière.

## Le gouvernement face à la problématique de la hausse des cours du blé

**UNE** réflexion est menée actuellement entre le ministère du Commerce et les deux producteurs nationaux de farine, afin d'envisager une alternative à cette matière agricole dont les cours ont augmenté de 40 % depuis le déclenchement du conflit russo-ukrainien.

AEE  
Libreville/Gabon

**L**E ministre en charge du Commerce et des PME PMI, Yves Fernand Manfoumbi, a entamé la semaine dernière des concertations avec les acteurs de la chaîne de production et d'approvisionnement. Notamment Foberd-Gabon et la Société meunière et avicole du Gabon (Smag). Une rencontre consécutive à la montée des prix du blé dans le monde (+40%), suite au conflit ukrainien.

Le membre du gouvernement

veut donc voir avec ces opérateurs comment contourner cette difficulté pour que cela n'impacte pas négativement le panier de la ménagère dans notre pays.

"Le coût du blé a considérablement augmenté, ce qui influence de façon directe le coût de la farine en entraînant de facto une augmentation du prix des produits à base de blé, dont le pain", a rappelé Yves Fernand Manfoumbi, avant de s'interroger : " Comment anticiper les futures pénuries des produits de première nécessité et sécuriser l'approvisionnement, sachant que la Russie et l'Ukraine sont

les principaux producteurs de blé ? Quelle alternative quand on sait que la Russie est à même de freiner l'exportation du blé ? " Il est donc question de proposer au gouvernement des conditions de couverture à terme permettant d'éviter ces situations déplorables. Une réflexion autour de la farine de manioc a été suggérée par le ministre. Ce qui supposerait un plan d'investissement ciblé, si les deux producteurs Foberd et la Smag garantissent une implication technique, tenant compte de l'écosystème économique et entrepreneurial gabonais.